

NOTE DE SYNTHÈSE

La recherche « Prostitution de mineures – Parcours de vie des individus impliqués dans la prostitution par plans » a permis de décrire le profil et les parcours des individus – mineurs et jeunes majeurs – impliqués dans la forme particulière d'organisation de la prostitution qu'est la prostitution par plans. Les résultats ont été contextualisés afin de réfléchir à ce qui, dans la société, peut aider à comprendre ces parcours de vie et le succès de cette pratique criminelle.

Les Plans correspondent à une *configuration* associant un lieu consacré à la pratique de la prostitution, une période de temps définie (autour de trois jours) et des rôles interdépendants chargés de mettre en œuvre l'activité - au minimum une Prostituée et un Patron (individu qui dirige, coordonne l'activité criminelle) auxquels peuvent s'ajouter des rôles satellites (Prestataires qui accomplissent tous les actes nécessaires à l'exercice matériel de l'activité). Ces rôles ont été définis dans le cadre de l'étude.

Avant de revenir sur la description des individus impliqués, on précisera que les Plans procèdent d'une forme d'exacerbation dans le domaine criminel des valeurs et logiques de fonctionnement identifiés dans la société. Ils valorisent l'idée selon laquelle l'individu doit se construire à partir de ses propres ressources, suivant le modèle américain du « *self made man* ». Le fonctionnement des Plans, rendu possible par les nouvelles technologies de l'information, repose sur la flexibilité, la mobilité, l'immédiateté et la libre adhésion. Mais au-delà, la réalité renvoie à un contexte de contrainte et de violence. Juridiquement, le consentement des mineurs qui se livrent à la prostitution est indifférent parmi les critères fondant l'application du droit, que ce soit sous l'angle de la protection de l'enfance ou de la sanction des agissements pénalement répréhensibles.

On a ainsi observé un profond décalage entre la perception des faits par les principaux protagonistes d'un côté, et ce que constatent les professionnels à leur contact ou la manière dont le droit appréhende ces pratiques de l'autre.

Une fois ces éléments posés, la recherche apporte des éléments sur le profil des individus impliqués (I), sur leurs parcours personnels et institutionnels (II) et propose enfin quelques éléments de contextualisation des résultats (III).

I – Le profil des individus impliqués

Les données étudiées ont mis en évidence des différences dans les profils des individus composant la population d'étude. Ils ont été décrits à partir de la manière dont leurs besoins fondamentaux avaient, ou non, été satisfaits au cours de leur vie. Ils s'organisent principalement autour du besoin de sécurité, d'identité et du bénéfice d'un cadre et de limites. La plupart de ces besoins renvoient à des obligations à la charge de ceux qui prennent soin de l'enfant.

La non satisfaction de ces besoins a été qualifiée de « vulnérabilités sociales ». Elles sont liées à l'instabilité de l'environnement proche et aux abus. Elles ont été distinguées des situations qualifiées de « symptômes » qui peuvent être relatives aux problématiques scolaires, de santé et d'actes de délinquance.

Au regard des vulnérabilités sociales, on observe au sein de la population d'étude une certaine homogénéité au regard du maintien du lien avec les parents, de l'existence d'une instabilité familiale et de la précarité économique.

Lorsque la population d'étude est comparée à une population de référence, on constate au sein de la première une surreprésentation des événements déstabilisant l'environnement proche : rupture du couple parental, absence de lien avec l'un des parents, situations de migration. Elle se caractérise en outre par davantage de situations de précarité qu'en population générale.

En revanche, les profils étudiés se rapprochent considérablement des profils identifiés au sein d'une population d'adolescents délinquants. Ce constat n'est pas étonnant si l'on considère la part de ceux impliqués en tant qu'auteurs dans le proxénétisme (jeunes majeurs délinquants). En revanche, ce résultat semble plus étonnant pour la très grande majorité des individus féminins qui n'endossent que le rôle de Prostituée et sont juridiquement des victimes. Pour autant, l'analyse montre qu'elles ont bien souvent d'importants antécédents de condamnations pénales préalablement à leur implication dans l'activité étudiée.

Au regard du critère des abus physiques et sexuels, on observe une importante hétérogénéité au sein de la population étudiée. Les parcours des individus féminins, et donc principalement des Prostituées, sont en effet beaucoup plus accidentés que ceux des proxénètes (qu'ils soient Patrons ou Prestataires selon notre typologie).

Ainsi, on peut définir deux types de profils : celles et ceux qui ont rencontré des vulnérabilités d'ordre social et / ou familial, et qui correspondent donc à l'ensemble de la population d'étude, et celles et ceux pour lesquels se rajoutent à ces vulnérabilités, le fait d'avoir grandi dans un climat de violences physiques et /ou d'abus sexuels.

Selon la typologie de rôles définie, les Prestataires ou Patrons relèvent du premier profil, quand les Prostituées relèvent du second profil.

Pour ce qui est des symptômes, les symptômes scolaires, santé et délinquance ont été analysés.

Au niveau scolaire, l'indicateur le plus parlant est sans doute la proportion d'individus qui sortent du système scolaire à 16 ans sans diplôme est beaucoup plus importante qu'en population générale. Contrairement à ce qu'on observe en population générale, le genre ne constitue pas ici un critère de distinction.

Pour ce qui est de la sphère santé, on retrouve dans notre population d'étude une distinction en fonction du genre, comme en population générale, même si comme pour tous les autres indicateurs, la proportion d'individus rencontrant des difficultés dans cette sphère est beaucoup plus importante qu'en population générale.

Pour ce qui est de la sphère délinquance, les individus masculins sont surreprésentés au regard de cet indicateur au regard de l'ensemble de la population d'étude. Pourtant, les proportions d'individus féminins ayant des antécédents pénaux apparaissent comme très importantes – et ce même si nous ne disposons pas de données de comparaison en population générale –. L'indicateur délinquance permet d'établir des distinctions au sein des individus masculins en

fonction du rôle exercé : les Patrons ont des antécédents plus lourds que tous les autres rôles identifiés. Ces éléments corroborent donc la thèse selon laquelle l'implication dans les faits de proxénétisme s'inscrit dans une carrière criminelle.

Au regard des symptômes, la population d'étude est relativement homogène au regard des symptômes manifestés dans la sphère scolaire, quand les Prostituées sont surreprésentées parmi les individus rencontrant des symptômes liés à la santé et les Patrons sont surreprésentés parmi ceux ayant de lourds antécédents de délinquance.

Pour affiner ce constat, nous avons analysé ces indicateurs en les situant sur le plan longitudinal pour définir des parcours de vie. A l'échelle de chaque individu, les événements subis et considérés comme relevant de la catégorie des adversités ont été mis en relation avec les événements qualifiés de « symptômes ».

II – Parcours personnels et institutionnels

L'étude des parcours via la méthode de l'analyse des correspondances multiples a mis en évidence une polarisation au sein de la population d'étude entre des individus qui connaissent de nombreuses problématiques sociales et d'autres qui n'en connaissent pas ou qui sont restés non identifiés par les services qui auraient pu les identifier.

On observe dans le même temps un autre axe de polarisation qui permet d'opposer les femmes mineures Prostituées ayant rencontré à la fois de multiples problématiques sociales et des abus sexuels et physiques. On peut opposer à cette catégorie des hommes Patrons ayant également rencontré de multiples problématiques sociales mais pas d'abus.

En termes psychologiques, cette typologie a été mise en relation avec la distinction entre conduites à risques et mises en danger. Le risque constitue « un champ nécessaire à l'élaboration de ses propres limites ». A l'inverse, se mettre en danger, c'est s'exposer à une violence autodestructrice. L'exposition répétée au danger peut être interprétée comme « le symptôme d'un parcours caractérisé par la défaillance et par l'effraction de la contenance identitaire ». La mise en relation de cette distinction avec les parcours permet de faire l'hypothèse que pour les individus de sexe féminin ayant subi des abus, la pratique de la prostitution est une conduite de mise en danger destructrice (atteintes à l'intégrité physique, coups, menaces, viols...), quand l'implication dans le proxénétisme des individus masculins implique au plus une prise de risques (affronter un client mal intentionné, être interpellé, puis incarcéré...)

Il reste néanmoins nécessaire de ne pas procéder à une généralisation abusive. Certaines jeunes exerçant le rôle de Prostituées ont bénéficié dans leur enfance d'un environnement que l'on peut qualifier de stable et de contenant, ce qui n'a pas empêché qu'à un moment de leur adolescence elles se confrontent à des conduites à risques qui vont les conduire dans l'engrenage de la prostitution. L'identification de ces différences de parcours sera importante dans la mise en place d'une stratégie d'accompagnement des mineures concernées.

A partir de ces éléments, les failles observées dans le besoin de protection et les éléments dans la société qui rendent possible ce type de pratiques ont été identifiés.

III – Contextualisation des résultats

C'est, dans bien des cas, en premier lieu dans le cadre de la sphère familiale que les besoins fondamentaux des enfants doivent être satisfaits. C'est donc aux parents qu'il incombe d'en assurer le respect, *a fortiori* lorsque ceux-ci n'ont pas seulement échoué à assurer la sécurité de leurs enfants, mais quand ce sont eux-mêmes qui ont porté atteinte à leur intégrité. Tel est le cas lorsque les parents sont eux-mêmes auteurs des faits de violences ou d'agressions sexuelles. Mais il serait trop réducteur de réduire les difficultés constatées aux défaillances familiales. On repère en effet un certain nombre de carences imputables aux institutions : police, justice, établissements scolaires, établissements de protection de l'enfance, établissements de santé... Plus largement encore, on observe au sein de la société dans son ensemble et des valeurs promues dans les médias (émissions de télé-réalité, réseaux sociaux...), un discours d'hypervalorisation de l'image, de l'apparence et une sexualisation des rapports sociaux, qui peut être particulièrement réducteur pour de jeunes adolescents en quête d'identité.

Face à ce constat, se pose la question de savoir ce qui pourrait être fait pour mieux protéger la génération de celles et ceux qui risquent d'être confrontés très jeunes à des propositions visant à les impliquer dans des faits de prostitution ou proxénétisme.

Sans que puisse être élaborée une réponse univoque, l'importance de renforcer la protection des mineures susceptibles de subir ou d'avoir subi de tels faits doit être soulignée.

Au-delà, apparaît la nécessité de renforcer la cohérence du maillage entre les différents systèmes de représentations qui entourent l'individu et dont la fonction est de « garantir une contenance psychique protectrice suffisamment sécurisée »¹. Cette contenance interne est nécessaire au sujet pour lui permettre de surmonter ses angoisses, ses pulsions et être en mesure d'avoir des relations apaisées aux autres et à lui-même. Or, les failles dans la protection de cette contenance par les adultes au contact de ces jeunes et au-delà les carences dans le maillage nous semblent constituer un élément de compréhension des parcours étudiés.

Dès lors, l'une des pistes d'action à développer dans l'accompagnement du public identifié est le renforcement de cette protection et de ce maillage, via la mise en place d'un co-étayage proposé par les différents adultes au contact de ces jeunes. Un tel co-étayage implique une cohérence entre le discours et les actions mises en œuvre entre les différents acteurs au contact de ces jeunes. Il implique surtout, semble-t-il le développement de relations de proximité, d'échanges afin que puisse être élaborée de manière collective et lorsque c'est possible, avec les familles, une stratégie de prise en charge et d'accompagnement du jeune.

Les discours, les actions, les priorités mis en avant par la protection de l'enfance, la police, la justice, l'éducation nationale, les acteurs de la santé et les parents non seulement ne doivent pas être en contradiction les uns avec les autres, mais ils doivent pouvoir être présentés au jeune comme se complétant pour que la fonction de co-étayage puisse être explicite et efficace.

¹ BENGHOZI Pierre, « Clinique, souffrance et attaque de la métagarance dans les familles, les institutions et le lien social », *Revue internationale de psychanalyse du couple et de la famille*, n° 26-1, 2022.